

DOCUMENTS OBLIGATOIRES POUR UNE DEMANDE D'AIDE A LA MOBILITE

Documents obligatoires	Etudes	Stage	Informations complémentaires	
Pièce d'identité	✓		Pièce d'identité (Passeport ou Carte d'identité recto/verso) doit être en cours de validité pendant toute la durée de votre mobilité => Consulter le chargé des relations internationales pour plus de précisions.	
Convention de stage	Non	✓	La convention de stage signée et tamponnée par l'étudiant, l'UPEC et l'organisme d'accueil => A titre exceptionnel , une lettre d'acceptation pourra être acceptée, si et seulement si la lettre d'acceptation de l'entreprise mentionne les dates de stage . Elle est acceptée uniquement au moment de la candidature (Lettre avec entête, signée, tamponnée de l'entreprise obligatoire), => Si non votre candidature sera refusée par votre composante.	
Contrat pédagogique / Learning agreement (Europe)	✓		Contrat pédagogique (CF KIT ERASMUS) signé, tamponné par l'étudiant, l'UPEC et l'organisme d'accueil. => A titre exceptionnel , le contrat pédagogique (cf : KIT ERASMUS+) peut être accepté au moment de la candidature si et seulement s'il est signé par l'étudiant et l'UPEC, sinon votre candidature sera refusée par votre composante.	
Contrat d'études (Hors Europe)	✓	Non	Contrat d'études préalable signé par l'étudiant, le responsable pédagogique de l'UFR : la liste des cours choisis dans l'université d'accueil et signé par l'étudiant et le responsable pédagogique de l'UFR.	
Contrat de mobilité (Europe)	✓		Contrat de mobilité signé et tamponné par l'étudiant et le chargé des relations internationales. (Cf. : KIT ERASMUS+) => Si non votre candidature sera refusée par votre composante.	
Carte européenne d'assurance maladie – CEAM et Assurance rapatriement (Europe)	✓		Carte européenne d'assurance maladie valable durant tout le séjour ou CEAM provisoire. => La carte définitive devra être impérativement envoyée au chargé des relations internationales durant la mobilité + Assurance rapatriement (garantit le rapatriement sanitaire en cas de maladie à l'étranger. Cette attestation doit couvrir toute la période de mobilité).	
Attestation d'assurance maladie – Assurance rapatriement (Hors Europe)	✓		Attestation d'assurance maladie et/ou assistance, qui garantit le remboursement des frais médicaux engagés et le rapatriement sanitaire en cas de maladie à l'étranger. Cette attestation d'assurance maladie doit couvrir toute la période de mobilité. Assurance rapatriement	
Attestation de responsabilité civile	Non	✓	Attestation de responsabilité civile vise à réparer les dommages causés à autrui pendant le stage. Cette garantie couvre les conséquences financières des dommages dont l'étudiant serait responsable au cours du stage.	
Notification de bourse du CROUS pour les étudiants concernés	✓		Notification définitive uniquement de l'année universitaire de la mobilité.	
			Notification provisoire acceptée <u>uniquement</u> pour les candidatures de mai pour un départ en septembre. <i>Pour les étudiants ayant obtenu l'aide du ministère, il est impératif de fournir la notification définitive au plus tard en même temps que l'attestation d'arrivée pour le 1er versement de l'aide.</i>	
Livret de famille ou extrait d'acte de naissance	✓		Livret de famille scanné dans son ensemble (parents et enfants compris) ou acte de naissance avec filiation (à demander à la mairie du lieu de naissance). ces documents indiquent le rattachement au titulaire de l'avis d'imposition fourni. En cas de séparation, mariage, changement de nom, il faut ajouter un document officiel attestant de ce changement.	
Avis d'imposition <i>Année précisée au moment de la candidature en ligne</i>	✓		Etudiant	Avis d'imposition à fournir obligatoirement en fonction du cas de figure
			Domicilié chez les parents	Avis d'imposition français du ou des parents (si tuteur légal fournir les justificatifs) Avis d'imposition français de l'étudiant+ copie d'une quittance au nom de l'étudiant (EDF/loyer) justifiant d'un domicile distinct du foyer familial + fiche de paie de l'année de
			Réside dans son propre logement et dispose d'un RBG (revenu brut global) inférieur à 50 % du smic (hors pension alimentaire)	
			et dispose d'un RBG (revenu brut global) d'au moins 50 % du smic (hors pension alimentaire)	
			Pacsé ou marié	Avis d'imposition du couple ainsi que l'acte de mariage/pacse.
Autres	Faire une attestation sur l'honneur en indiquant ne pas pouvoir fournir ce document.			
Relevé d'Identité Bancaire RIB	✓		Relevé d'identité bancaire au nom de l'étudiant d'un compte bancaire français	
Relevé de notes	✓		Dernier relevé de notes obtenu <i>Consultez le chargé des relations internationales de votre composante pour savoir quels sont les relevés de notes exigés.</i>	

1. Sans avis d'imposition et sans livret de famille ou extrait d'acte de naissance, l'étudiant sera éliminé des fonds sur critères sociaux.

2. Convention de stage signée et tamponnée par l'étudiant, l'UPEC et l'organisme d'accueil à envoyer à aidealamobilit@u-pec.fr en même temps que l'attestation d'arrivée

